



PRÉFET DU NORD

Lille, le 24 février 2015

Communiqué de presse

COMMEMORATION DE LA GRANDE GUERRE : EXAMEN PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL DU CENTENAIRE DE NOUVELLES DEMANDES DE LABELLISATION DE PROJETS POUR 2015



Jean-François Cordet, préfet du Nord, a réuni le comité départemental du centenaire de la Première Guerre mondiale ce mardi 24 février aux fins d'examiner l'ensemble des dossiers sollicitant leur éventuelle labellisation nationale dans le cadre du 3e appel à projets clos le 15 février dernier.

Créée en 2012 dans la perspective de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, cette instance a vocation à susciter l'organisation tout événement contribuant au devoir de mémoire en direction des jeunes générations. Toutes les initiatives, des plus modestes au plus ambitieux projets sont favorablement accueillis dès lors qu'ils participent à ce devoir de mémoire et à la citoyenneté.

Acteurs publics mais surtout associatifs sont particulièrement mobilisés dans le département du Nord pour rappeler les drames générés par ce conflit mondial mais aussi, rappeler les conditions de vie des militaires et civils durant toute la durée de la guerre. A travers ces initiatives locales, le préfet du Nord souligne la forte implication des acteurs, et notamment des associations, pour cet important travail de recollement historique.

La population du Nord – Pas-de-Calais a payé un lourd tribut et le territoire régional conserve encore aujourd'hui, cent ans plus tard, certains stigmates de ces combats.

Les 18 projets soumis aux membres du comité départemental du Centenaire sont principalement destinés aux jeunes du département mais également aux autres générations. Douze d'entre eux seront soumis à la commission nationale avec un avis favorable du préfet du Nord en vue de leur labellisation « Centenaire ».

De nombreuses expositions et spectacles seront ainsi proposés au public dans tout le département (Lambres-lez-Douai, Valenciennes, Lille, Tourcoing...) durant toute l'année 2015.

Les décisions de labellisation seront diffusées dès réunion de la commission nationale du Centenaire.

Comme pour les deux premières sessions qui ont vu la labellisation de 45 projets du département du Nord, les porteurs de projets labellisés auront la possibilité de déposer, jusqu'au 1er mai 2015, une demande de financement partiel qui sera examinée par le comité départemental.

Toutes les informations utiles relatives au centenaire sont en ligne sur le site de l'Etat dans le Nord : www.nord.gouv.fr Dossiers/Centenaire-de-la-commemoration-de-la-Premiere-Guerre-mondiale.